



**POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE
QUALITÉ**

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas 75012
Paris

Courriel : convergence.rail@hotmail.fr

Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82

Site : <https://convergence-nationale-rail.fr/>

Paris le 10 Décembre 2023

Monsieur Clément BEAUNE

Ministre délégué chargé des

Transports

OBJET : **avenir ligne ferroviaire**

COULOMMIERS-LA FERTE-GAUCHER (77)

L'intérêt Général doit prévaloir sur des intérêts particuliers !!

Monsieur Le Ministre,

Par plusieurs courriers, qui n'ont pour l'heure reçu aucune réponse, je vous ai déjà entretenu du dossier de la ligne ferroviaire COULOMMIERS-LA FERTE-GAUCHER (77) pour lequel je souhaite de nouveau attirer votre attention.

Point n'est besoin de longs développements pour se convaincre qu'aujourd'hui il y a un regain d'intérêt pour les déplacements en train et le transport de marchandises par le rail que commencent à plébisciter de plus en plus d'entreprises. On doit cette évolution à la prise de conscience des opinions publiques de la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Pour ce faire, les exigences citoyennes s'affirment pour que soient privilégiés les modes de transport alternatifs à la route comme le fluvial et le rail.

A cet effet, le législateur a fixé un certain nombre d'objectifs pour développer les trafics ferroviaires (*doublement du Fret ferroviaire à l'horizon 2030 . . .*) qui supposent que l'on mobilise, on optimise les 32 000 kms de voies ferrées que compte le Réseau Ferré National, propriété de l'Etat. Singulièrement certaines lignes appelées « *lignes de desserte fine du territoire* » qui présentent un intérêt géostratégique. La ligne ferroviaire COULOMMIERS-LA FERTE-GAUCHER relève de cette catégorie.

Celle-ci mérite qu'une étude sérieuse soit diligentée par les Pouvoirs publics afin de mieux évaluer, préciser les conditions et potentialités qui existent pour décider de sa réactivation et de sa réouverture aux trafics ferroviaires. Et ce, à contrario des opposants à cette perspective qui pour se justifier s'appuient sur une étude de quatre feuillets rédigés par un stagiaire . . . en 2011 !!

La non réouverture de cet axe ferroviaire fait l'objet d'un lobbying, entre autres de personnalités « haut placées », qui masque mal la défense d'intérêts particuliers. De ce point de vue, ces opposants avancent des arguments qui ne résistent pas à un examen sérieux.

Ainsi, on nous dit qu'il y aurait un problème avec les riverains, les plus proches de la voie ferrée. De quoi on parle ? Des 15 maisons qui longent la voie où peut être parmi celles-ci se trouvent certaines personnalités !? Quant aux nuisances sonores que générerait le passage de quelques trains (**en journée !!**), à l'instar de ce qui a été fait pour la ligne SERQUEUX-GISORS, nous avons aujourd'hui des protections à disposer le long des voies qui s'avèrent très efficaces ! Le passage à niveau qui se situe à la sortie de la gare SNCF de COULOMMIERS, pourrait accentuer les engorgements routiers lorsqu'il sera fermé pour faire passer les trains, nous dit -on ! Pour qui nous prend-on ? Fermer un passage à niveau pendant quelques secondes pour laisser circuler un train ne peut et ne pourra dégrader plus qu'ils ne sont les flux routiers, ni détériorer la qualité de l'air.

La transformation de cette voie ferrée en « voie verte » en pleine campagne (!!) serait une **faute politique, un acte irresponsable, contraires aux enjeux auxquels nous sommes confrontés et à rebours des engagements affichés par le gouvernement !!**

Monsieur Le Ministre, les intérêts particuliers, très étriqués, car c'est bien de cela qu'il s'agit, ne peuvent pas prendre le pas sur l'intérêt général !!

Pour avoir rencontré dernièrement des élus-es de la FERTE-GAUCHER qui militent pour la réouverture de la voie ferrée susvisée, ils ont l'amère impression qu'ils ne font pas l'objet de la même considération que celle accordée à la Municipalité de COULOMMIERS.

Puissent, Monsieur le Ministre, la raison, l'esprit de responsabilité, l'intérêt général l'emporter sur tout autres calculs, ne répondant aux aspirations que de quelques uns.

Dans l'attente de vous lire (*La période des cadeaux approche . . . !*), je vous prie d'agréer, Monsieur Le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Didier LE RESTE Président de la Convergence Nationale Rail